124
127
130

TURBO

INSTRUCTIONS

Français 5
English 27
Deutsch 40
Español 51
Nederlands 62

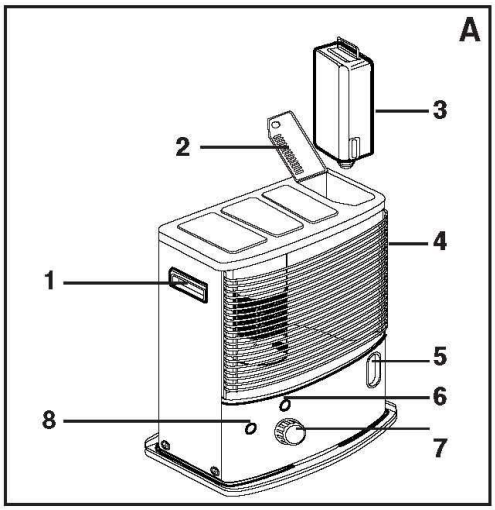
A
1
2
3
4
5
6
7
8

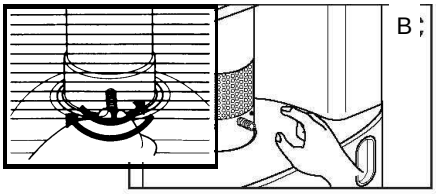
B

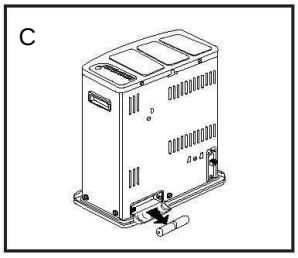
C

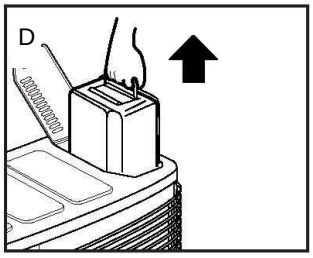
D

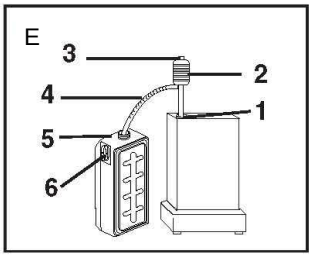
E
1
2
3
4
5
6

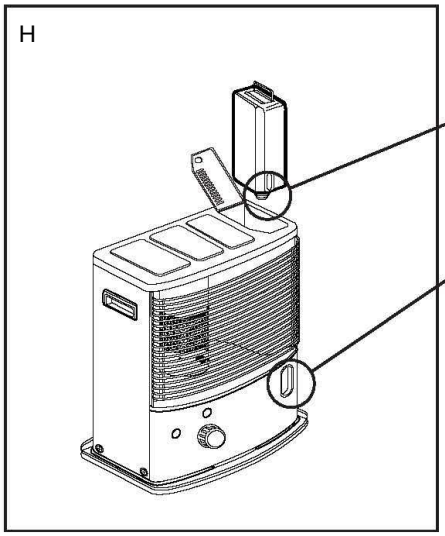
H

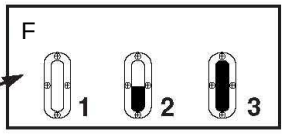
F
1
2
3

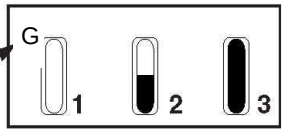
G
1
2
3

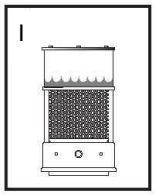
I

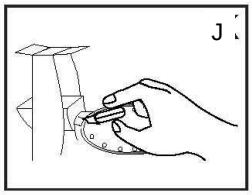
J

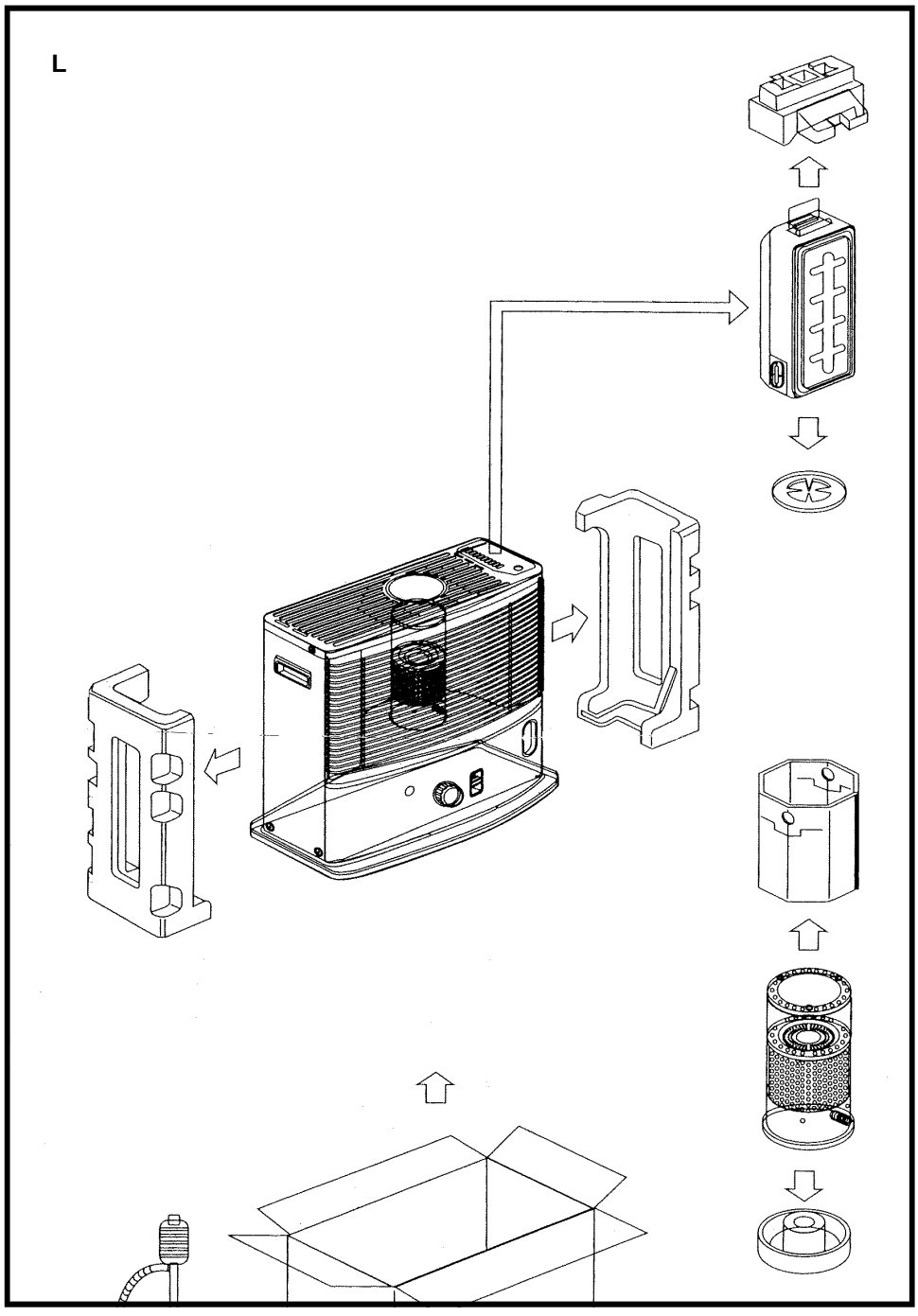
L

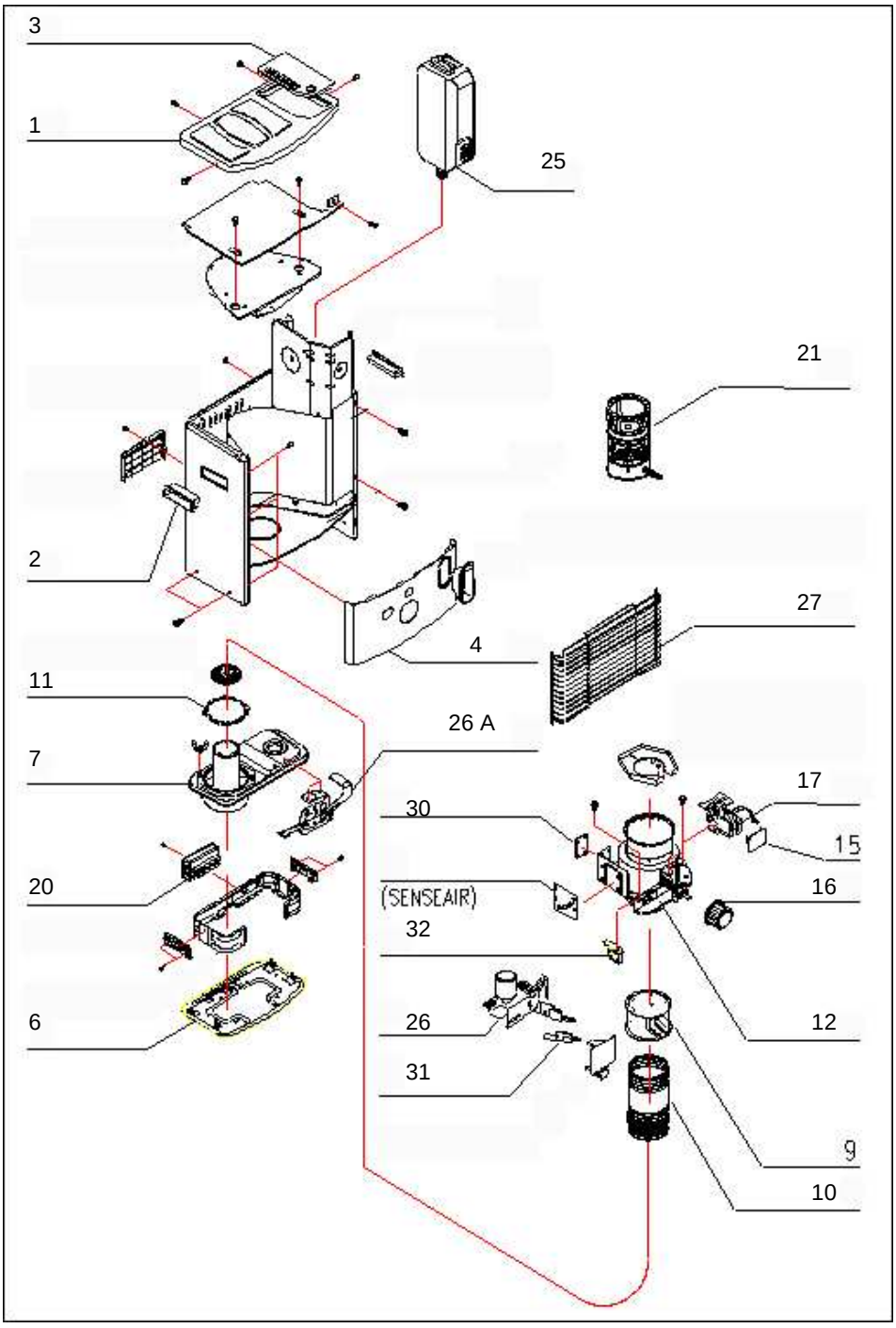
3
1
25
21
2
4
27
11
26 A
7
17
30
15
20
(SENSEAIR)
16
32
12
26
31
9
10
6

Nomenclature - Nomenclatura - Onderdelen - Benennungs-system - Spare parts list - Nomenclatura - Reservdelslista - Pezzi di ricambio

1. Panneau supérieur - Tapa superior - Bovenzijde - Spitze - Top plate - Tampa Superior - Parte superiore -Topplate
2. Poignée - Asidero de transporte - Hendel - Transportgriff - Handle -Pega de transporte - Maniglia - Håndtak
3. Porte du compartiment du réservoir - Tapa del compartimento del depósito - Deksel van tankcompartiment - Tankklappe - Tank room cover - Tapa do com partimento do depósito de combustível - Coperchio del compartimento del serbatoio - Tanklokk
4. Panneau avant - Panel delantero - Frontpaneel - Frontplatte - Font panel - Painel diantero - Pannello anteriore - Frontpanel.
6. Socle- Base del aparato - Stabilisator - Bodenplatte - Base plate- Base estabs lizaolara - Piano di stabilizzazione - Bunnplate
7. Réservoir fixe - Deposito fijo - Vaste tank - Untertank - Stationary tank - Depósite fixo - Serbatoio fisso - Fast tank
9. Anneau guide mèche - Cilindro porta mecha - Wiekhouder - Dochtträger - Wick sleeve - Porta-mecha - Cilindro dello stoppino - Vekeholder
10. Mèche - Mecha - Wiek - Docht - Wick - Mecha - Stoppino - Veke
11. Joint - Junta - Verbindingsstuk - Dichtring - Wick guide Packing - Junta - Guida dello stoppino - Pakning
12. Guide mèche - Guía circular de la mecha - Ronde wiekgeleider - Runde - Führung des Dochts - Wick guide - Guia circular do mecha - Guida circolare dello stoppino - Vekestyring
15. Bouton de descente de mèche - Botón de ajuste de la mecha - Wiekregelaar - Dochtregler - Wick control lever knob - Dispositivo de ajustamento da mecha - Dispositivo di regolazione dello stoppino - Vekejusteringsspak
16. Bouton de descente de mèche - Boton de ajuste de la mecha - Wiekregelaar - Dochtregler - Wick control lever knob - Dispositivo de ajustameto da mecha - Dispositivo di regolazione dello stoppino - Vkejusteringsspak.
17. Support de bougie - Sistema de encendido - Ontstekingssysteem - Zündsystem - Ignition bracket - Sistema de ignição - sistema di accensione - Tenningssystem
20. Boîtier de logement des batteries - Alojamiento de las pilas - Batterijencompartiment - Batteriefach - Battery case - Alojamento das pilhas - Vano batterie - Batteriholder
21. Brûleur - Quemador - Brander - Brenner - Burner chimney - Queimador - Camera del bruciatore - Brenner
25. Réservoir mobile - Tanque de combustible - Brandstoftank - Handtank - Fuel tank - Depósito de combustível - Serbatoio - Løs tank
26. Mécanisme d'allumage - Dispositivo de apagado automático en caso de choque - Automatische schokveiligheid - Automatische Not-Aus-Schaltung - Automatic shut-off device in case of knocks - Dispositivo de extinção automática em caso de choques - Dispositivo di spegnimento automatico in caso di urti - Veltesikring
27. Grille de protection - Parrilla protectora - Beschermrooster - Frontgitter - Guard grille - Grelha de protecção - Griglia di protezione - Gitter
30. Platines détecteur de CO2 - New PCB board - Nieuw PCB raad - Neues PCB brett - Nuovo bordo PCB - Nuevo tablero PCB
31. micro bobine—carrete—spoel—spule -Solenoid– carrete—bobina
32. Micro interrupteurs - Botón de encendido - Ontsteker - Zündvorrichtung - microswitches - Dispositivo de ignição - Comando di accensione - Tenningsspak

Nous vous remercions de la confiance que vous avez bien voulu témoigner à notre marque en choisissant un appareil à pétrole. Vous venez d'acquérir un produit de qualité, qui vous donnera entière satisfaction durant de très nombreuses années. A condition, bien sûr, de respecter les consignes d'utilisation. C'est pourquoi nous vous invitons vivement à consulter ce manuel afin d'assurer à votre appareil une durée de vie optimale

DONNEES TECHNIQUES

MODELES	124 TURBO	127 TURBO	130 TURBO
TYPE D'APPAREIL	CHAUFFAGE RADIANT PORTABLE		
PUISSANCE DE CHAUFFE en Watts	2400	2700	3000
CONSOMMATION	200 g/h 0,25 L/h	216 g/h 0,28 L/h	250 g/h 0,31 L/h
AUTONOMIE	+/- 15 h	+/- 13,5h	+/- 12 h
CAPACITE DU RESERVOIR	3,8 l	3,8 l	3,8 l
DIMENSIONS (HxLxP) (mm)	500 x 440 x 300	500 x 440 x 300	500 x 440 x 300
POIDS NET	8.6 kg	8.6 kg	8.6 kg
POIDS BRUT	10 kg	10 kg	10 kg
PAYS D'ORIGINE	KOREA	KOREA	KOREA
SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE VENTILATION (renouvellement d'air)	MESURE DIRECTE DU TAUX DE C02	MESURE DIRECTE DU TAUX DE C02	MESURE DIRECTE DU TAUX DE C02
TYPE DE RESERVOIR	RESERVOIR AMOVIBLE	RESERVOIR AMOVIBLE	RESERVOIR AMOVIBLE
SYSTEME D'EXTINCTION AUTOMATIQUE	OUI	OUI	OUI
NF, CE:	OUI	OUI	OUI
REGULATION 10%	OUI	OUI	OUI
COUPURE REMPLISSAGE RESERVOIR	OUI	OUI	OUI
ALIMENTATION ELECTRIQUE	4 PILES LR14 OU DE TYPE C	4 PILES LR14 OU DE TYPE C	4 PILES LR14 OU DE TYPE C
NE CONVIENT PAS POUR DES PIECES INFERIEURES A (m3)- Plafond de 2,3 m	37 m3 (+/- 15 m2 avec un plafond de 2,45 m)	43 m3 (+/- 17,5 m2 avec un plafond de 2,45 m)	48 m3 (+/- 20 m2 avec un plafond de 2,45 m)
TYPE MECHE NF Petrowick	KSP 100	KSP 100	KSP 100

Sous réserve de modifications des données techniques émanant du LNE.

RECAPITULATIF DES AVERTISSEMENTS

IMPORTANT - DANGER

- Chauffage d'appoint à fonctionnement intermittent.
- Ne jamais enlever les piles pendant le fonctionnement de l'appareil (p. 09)
- Veillez au bon état de vos piles (p. 09)
- Évitez tout contact avec la grille **qui peut être très chaude**.
- **Tenez votre appareil hors de la portée des enfants**
- Ne jamais allumer votre appareil à l'aide d'allumettes ou autres feux (p. 09)
- Utilisez uniquement du combustible liquide pour appareils mobiles de chauffage conforme aux arrêtés du 08/01/1998 et du 18/07/2002 (page 11).
- Nous vous conseillons très fortement l'utilisation de la TOSAINE ou, pour encore moins d'odeurs, de la TOSAINE PLUS, seuls combustibles dont nous garantissons la parfaite adéquation avec votre appareil. (p. 11)
- La mèche et son remplacement ne sont jamais couverts par votre garantie, lisez attentivement votre notice. (p. 12)
- Une mèche qui n'est pas d'origine ou marquée NF et qui ne présente pas les réglages d'usine provoque une dégradation de la qualité de la combustion avec risque de dégagement de monoxyde de carbone. La garantie n'est pas valable sans utilisation des mèches PETROWICK ou originales marquées NF. (p. 12)
- Votre appareil est équipé d'une sécurité atmosphérique AIR SENSOR® basée sur la mesure directe de la concentration de CO2 de la pièce chauffée. Veillez à une bonne aération de celle-ci. (p. 15)
- Toute intervention ou modification au système de sécurité est interdite. Outre l'annulation de votre garantie celles-ci risqueraient d'entraîner une défaillance du système au dépend de votre sécurité (p. 17)
- Cet appareil de chauffage ne peut jamais être utilisé :
    - Dans des locaux et pièces étanches tels que : caravanes, bateaux, cabines de véhicules etc
    - Sans présence d'un adulte dans l'habitation
    - Avec un quelconque objet posé sur son dessus (pour réchauffer par ex.)
    - En chauffage continu
    - Dans les courants d'air (p. 17)
- Maintenez toujours une distance de sécurité d'un mètre minimum entre l'appareil et tout objet, meuble ou mur (p. 17)
- Utilisez votre appareil dans une pièce suffisamment ventilée et exempte de vapeurs inflammables (p.17)
- Chaque pièce où l'appareil est utilisé, doit être munie d'une entrée d'air suffisante et d'une sortie d'air efficace (section minimale de 50 cm2 pour chaque orifice (p. 17)
- N'utilisez pas votre appareil dans une pièce sous dimensionnée (p. 17):
    - Foyer de 2400 W : > 37 m3 (+/- 15 m2 avec un plafond de 2,45 m)
    - Foyer de 2700 W: > 43 m3 (+/- 17,5 m2 avec un plafond de 2,45 m)
    - Foyer de 3000 W : > 48 m3 (p. 15) (+/- 20 m2 avec un plafond de 2,45 m)
- N'utilisez pas votre appareil dans des pièces situées en dessous du niveau du sol (p. 17)

A. INSTALLATION DE L'APPAREIL

Effectuez les opérations de préparation de l'appareil dans l'ordre suivant:

1. Déballage

1. Ouvrir le carton
2. Sortir l'appareil et le libérer de ses cales latérales.
3. Ouvrir la grille de protection (4 sur la figure **A**) en la saisissant par la droite (soulever et tirer) et sortir le brûleur en commençant par faire glisser vers le bas le carton supérieur que vous retirerez ensuite puis enlever la cale inférieure.
4. Remettre le brûleur en place et s'assurer de son bon positionnement, pour cela saisir le ressort métallique fixé sur son embase et le bouger jusqu'à ce qu'il soit bien calé (figure **B**).
5. Refermer la grille en procédant à l'opération inverse (engager le barreau vertical de droite dans le trou supérieur, lever, pousser puis laisser descendre dans le trou inférieur).
6. Ouvrir le couvercle donnant accès au réservoir (2 sur la figure **A**), enlever la cale qui se trouve sous le couvercle.
7. Ranger toutes les pièces d'emballage que vous venez de retirer dans le carton d'origine qui sera à conserver au sec pendant la saison de chauffage.
8. Ouvrir le couvercle du boîtier arrière (figure **D**), y introduire quatre piles R14 ou type C en respectant les polarités (+) et (-) indiquées puis refermer le couvercle.
   Retirer les piles si l'appareil doit rester quelque temps sans fonctionner.
9. Tester le système d'arrêt de la façon suivante :

- Remonter la mèche en position haute à l'aide du bouton prévu à cet effet (7 de la figure **A**). **Attention** si le réservoir n'est pas en place, vous ne pourrez pas procéder à cette opération car cet appareil est conçu pour usage intermittent, l'absence de réservoir empêche son fonctionnement.
- Appuyer sur le bouton d'arrêt (8 de la figure **A**), la mèche va redescendre.
  Pour vous assurer que la mèche est bien descendue, essayez de tourner le bouton (7 de la figure **A**) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, si vous n'y arrivez pas cela signifie que le système d'arrêt fonctionne correctement.

Dans le cas contraire, votre système d'arrêt est défaillant et il vous est interdit de mettre en marche votre appareil et d'intervenir sur le système, vous devez faire appel à votre service après vente.

N'oubliez pas que si vous avez un taux de CO2 important dans votre pièce (aération insuffisante), il n'est pas anormal de ne pas pouvoir y parvenir.
Attendez que les conditions climatiques soient adaptées ou effectuez cette vérification après avoir fait séjourner l'appareil à l'extérieur mais à l'abri.
Il est formellement interdit d'intervenir sur ce dispositif, seul le service après vente est habilité à le faire. Si vous ne respectez pas cette consigne, vous risquez une intoxication au monoxyde de carbone, **pensez à votre santé et à celle de votre famille.**

2. Montage du brûleur

Placez le brûleur sur le guide mèche. Tournez la tige en spirale du brûleur jusqu'à mi-chemin vers la gauche et vers la droite et veillez à ce que le brûleur soit positionné correctement dans le guide circulaire de la mèche.

3. Mise en place des piles (R14 ou type C)

Placez les piles non fournies dans le compartiment prévu à l'arrière de l'appareil. Veillez à respecter la polarité (positif et négatif) comme indiqué sur la figure.

IMPORTANT: DANGER:

- NE JAMAIS ENLEVER LES PILES PENDANT LE FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL.
- VEILLEZ AU BON ETAT DE VOS PILES
- NE JAMAIS ALLUMER VOTRE APPAREIL A L'AIDE D'ALLUMETTES OU AUTRES FEUX.

B. REMPLISSAGE DU COMBUSTIBLE

Le remplissage du réservoir doit se faire (sécurité contre l'incendie):

- appareil à l'arrêt,
- dans un autre local que celui où est installé le chauffage,
- dans tous les cas, l'utilisateur doit vérifier la bonne fermeture de son réservoir rechargé en dehors de toute source de chaleur ou de feux nus.

1. Retirer le réservoir de l'appareil en le prenant par la poignée (figure **D**).
2. Ouvrir le bidon qui contient le combustible, y introduire le tube rigide de la pompe siphon (1 de la figure **E**).
3. Enlever le bouchon du réservoir et **retirer le carton** qui se trouve autour du goulot puis le poser à côté du récipient après avoir pris soin de replier la poignée afin d'assurer sa stabilité.
4. Introduire le tube souple annelé de la pompe siphon (4 de la figure **E**) dans le réservoir.
5. Transférer le combustible du récipient vers le réservoir en appuyant sur la poire de la pompe (2 de la figure **E**) le bouchon d'air (3 de la figure **E**) étant tourné vers la position **" ON ".**
6. Surveiller le niveau dans le réservoir en regardant la fenêtre qui se trouve dans la partie supérieure (figure **F**) .
   Dès que cette fenêtre passe du jaune (1 sur la figure **F**) au noir (2 sur la figure **F**), tourner le bouchon vers la position **" OFF "** et attendre que la pompe soit vide avant de la retirer.
   Si la fenêtre est entièrement noire (3 sur la figure **G**) il y a sur-remplissage.
   Attention de ne pas le faire déborder, dans le cas contraire bien l'essuyer avant de le remettre en place.
7. Reboucher et ranger le récipient de combustible puis remettre le bouchon du réservoir, mais surtout pas la couronne en carton, en le serrant bien et l'introduire dans l'appareil.
   La fenêtre du réservoir se trouve maintenant dans la partie inférieure de l'appareil, vous pouvez la visualiser à travers la carrosserie, elle est noire (1 sur la figure **G**) et lorsqu'elle passera au jaune (2 sur la figure **G**) cela signifiera qu'il reste peu de combustible et que vous devez faire le plein.
   Quand elle est entièrement jaune (3 sur la figure **G**), le réservoir est vide.

ATTENTION : Avant d'effectuer un nouveau remplissage, veillez à ce que l'appareil soit éteint et froid avant de sortir le réservoir afin d'éviter un incendie si des gouttes de combustible tombent sur l'appareil.

C COMBUSTIBLE LIQUIDE POUR APPAREIL MOBILE DE CHAUFFAGE

Type de combustible

- Votre appareil est à la pointe de la technologie et nécessite, pour son bon fonctionnement, l'utilisation d'un combustible liquide performant.
  Une viscosité ou un point éclair trop important de votre combustible entraînera une dégradation de la combustion et une usure prématurée de la mèche. Un entretien (hors garantie) de votre appareil sera alors nécessaire.

Nous vous conseillons **très fortement** l'utilisation de la

Tosaïne ou, pour encore moins d'odeurs, de la **Tosaïne•*plus***

seuls combustibles dont nous garantissons la parfaite adéquation avec votre appareil. Réclamez-la chez votre revendeur.

- Sachez que plus de 95 % des problèmes de fonctionnement découlent de l'utilisation d'un mauvais combustible liquide pour appareil mobile de chauffage . Ce type de pannes n'est pas couvert par la garantie.
- N'utilisez que du combustible liquide pour appareil mobile de chauffage, conforme aux Arrêtés du 08/01/98 et du 18/07/2002 de première qualité et totalement exempt d'impureté (max 1 % de teneur en aromatiques et point éclair supérieur à 61°C).
- N'utilisez jamais de combustible liquide pour appareil mobile de chauffage contaminé, traité chimiquement, contenant de l'eau ou de l'essence.
- En cas de remplissage à la pompe d'une station service, ou d'un revendeur, veillez à la stricte propreté de votre bidon qui devra être totalement exempt de tout autre liquide (eau, diesel, essence, etc.) ou impureté. Réservez un bidon de qualité uniquement pour cet usage.
- Ne transportez jamais votre appareil (dans une voiture, etc.) lorsque le réservoir fixe et/ou amovible contient du combustible liquide pour appareil mobile de chauffage.

Stockage du combustible liquide pour appareil mobile de chauffage

- Entreposez votre combustible liquide pour appareil mobile de chauffage à l'abri du soleil ou d'une source de chaleur.
- Du combustible liquide pour appareil mobile de chauffage stocké trop longtemps perd de sa pureté et donc de son efficacité.
- Ne stockez pas un combustible pour appareil mobile de chauffage d'une saison à l'autre.

D PRÉPARATIFS DE L'ALLUMAGE

1. Mise à niveau de l'appareil

Assurez-vous que l'appareil soit bien placé horizontalement. Une position inclinée de celui-ci peut empêcher le bon fonctionnement du dispositif d'extinction automatique antichocs.

2. Dispositif d'extinction automatique anti-chocs

Tourner la manette vers la droite (dans le sens des aiguilles d'une montre). Le dispositif d'extinction automatique anti-chocs est prêt à fonctionner.

Dans le cas où la manette ne reste pas en place, le dispositif d'extinction automatique est enclenché. N'insistez pas à aérez la pièce, et à remplacer vos piles.

3. Mèche

Lors de la première utilisation ou après chaque changement de mèche laissez imbiber la mèche de votre foyer pendant au moins une heure. N'utilisez que du combustible liquide pour appareil mobile de chauffage avec un point éclair supérieur à 61° et exempt de toute impureté afin d' assurer la longévité de votre mèche.
Si vous constatez un durcissement anormal de votre mèche, un blocage de celle-ci ou une combustion anormale, faites changer votre mèche par un spécialiste qualifié, par exemple votre revendeur ou station technique agréée.

La mèche et son remplacement n'étant jamais couverts par votre garantie, respectez donc ces quelques conseils d'utilisation afin d'assurer un rendement optimal de celle-ci.

Une mèche qui n'est pas d'origine et qui ne présente pas les réglages d'usine provoque une dégradation de la qualité de la combustion avec risque de dégagement de monoxyde de carbone. Votre appareil ne serait plus NF.

La garantie n'est pas valable sans utilisation des mèches PETROWICK ou originales marquées NF.

E ALLUMAGE

Par commodité et sécurité, cet appareil possède un système d'allumage automatique alimenté par les deux piles que vous avez déjà installées. Les piles doivent être présentes dans leur logement, correctement positionnées et suffisamment chargées, dans le cas contraire l'appareil reste en sécurité ou alors la mèche ne s'enflamme pas.

ATTENTION : Vous utilisez cet appareil pour la première fois, vous devez attendre une heure après la mise en place du réservoir pour l'allumer car il est nécessaire que la mèche s'imprègne de combustible.
Nous vous recommandons d'effectuer ce premier allumage à l'extérieur car les matériaux utilisés pour la fabrication de l'appareil peuvent être recouverts d'une pellicule de gras qui devra se consumer.
N'oubliez pas que si vous avez acheté cet appareil en avant saison alors qu'il ne fait pas encore froid et que vous vouliez tout de même l'essayer, vous rencontrerez peut être des difficultés. Votre appareil est équipé d'une sécurité atmosphérique AIR SENSOR® basée sur la mesure directe de la concentration de CO2 de la pièce chauffée. Veillez à une bonne aération de celle-ci. Dans le cas contraire, l'appareil empêchera l'allumage ou se coupera.

ALLUMAGE DE L'APPAREIL :

1. Tourner la manette de réglage de hauteur de mèche (7 sur la figure **A**) dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'elle soit en position haute.
2. Pousser le bouton de mise en marche (6 sur la figure **A**) pour que l'allumeur rentre en contact avec la mèche.
3. Dès que la mèche est allumée, relâcher le bouton.
4. Bouger la tige en spirale qui se trouve dans la partie basse du brûleur (voir figure **C**) afin qu'il soit correctement positionné.
5. Vérifier la flamme après cinq à sept minutes de fonctionnement, elle doit être homogène et de couleur rouge sur toute la périphérie du brûleur (voir figure **J**) dans le cas contraire, bouger légèrement la tige en spirale qui se trouve dans la partie basse du brûleur (voir figure **C**) et/ou ajuster la hauteur de la mèche en tournant la manette (7

Tourner lentement la manette vers la droite jusqu'en butée, **appuyez sur le bouton 6 pendant 1 à 2 secondes jusqu'à ce que la flamme soit visible.** Vérifiez visuellement à travers le globe en verre que l'appareil est allumé. Après avoir effectué la procédure d'allumage, il se peut qu'une bouffée de fumée blanche s'échappe de la zone d'allumage, sans que l'appareil soit allumé. Réessayez plusieurs fois si l'allumage ne s'effectue pas dans les 1 à 2 secondes. En cas d'insistance, vous risquez de griller la mèche, l'allumeur et d'user vos piles (pièces non garanties).

ATTENTION: NE JAMAIS ALLUMER L'APPAREIL AVEC DES ALLUMETTES, UN BRIQUET OU AUTRES FEUX.

Mauvaise combustion

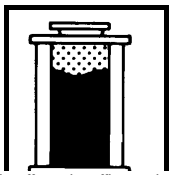

Chauffage insuffisant de la partie supérieure du brûleur. Vérifier la qualité du combustible employé et l'état de la mèche.

Bonne combustion

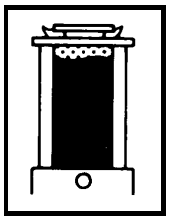

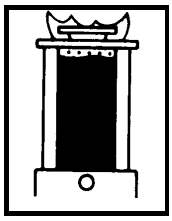

Mauvaise combustion

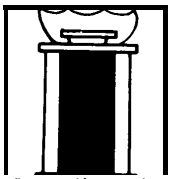

La flamme dépasse dangereusement du brûleur. Remonter la manette

REGLAGE DE LA HAUTEUR DE FLAMME :

Une plage de régulation de 10% est prévue afin de vous permettre d'optimaliser la combustion en ajustant correctement la hauteur de flamme (voir ci-après).
Tournez légèrement la manette de réglage vers la gauche pour diminuer la combustion.

Si malgré le réglage, la flamme monte trop haut ou si l'appareil fait preuve d'un chauffage inégal (couleur n'est pas uniforme), prenez le brûleur de combustion par sa tige en spirale et secouez-le légèrement deux ou trois fois, remontez la manette de hauteur de mèche. Si le problème subsite, arrêter votre appareil et contacter votre revendeur ou station technique agréée.
Si vous persistez à faire fonctionner votre appareil malgré une mauvaise combustion, il en résultera une émission de suie et/ou de CO.

L'usage simultané d'un ventilateur ou d'un humidificateur peut avoir pour conséquence que la couleur de la flamme devienne rosâtre. Ceci est normal. Ne touchez jamais au dispositif d'allumage tant que l'appareil est en service. En tournant la molette vers la droite, on augmente la combustion. Si on l'augmente de trop, on risque de griller la mèche

F EXTINCTION

1. Appuyer sur le bouton d'arrêt (8 sur la figure **A**) ce qui entraînera la mèche vers le bas. Si la mèche n'est pas complètement abaissée, tourner le bouton de positionnement de la mèche (7 sur la figure **A**) dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'elle soit le plus bas possible.
2. Après deux à trois minutes, relever le brûleur en saisissant la tige en spirale et vérifier si celui-ci est bien éteint. Pour limiter le dégagement d'odeur au moment de l'extinction, vous pouvez maintenir le bouton de positionnement de la mèche lorsque vous appuyez sur l'arrêt puis le tourner tout doucement jusqu'à ce qu'il arrive au point bas afin de provoquer un lent ralentissement de la vitesse de combustion de la mèche.
   Si vous constatez la présence d'une flamme bleue au niveau de la mèche, vous ne devez pas vous inquiéter, cela durera environ cinq minutes, le temps nécessaire pour la combustion des gaz résiduels présents dans la partie supérieure du logement de la mèche.

G RALLUMER L'APPAREIL :

Précautions:
Après extinction, attendez au moins cinq minutes avant de rallumer l'appareil. Si le cylindre de combustion n'a pas eu le temps de refroidir, la remise en service de l'appareil peut provoquer des odeurs.

DETECTEUR AIRSENSOR
Cet appareil de chauffage a été conçu avec un dispositif de sécurité air-sensor basé sur la mesure directe de CO2 dans la pièce. Des conditions anormales d'emploi de votre appareil (mauvaise combustion, mauvaise ventilation, emploi dans une pièce contenant du CO2, piles trop faibles) peuvent causer l'extinction automatique de celui-ci. N'essayez pas de rallumer votre appareil, le mécanisme ne tient pas, attendez que la température de la pièce redescende ainsi qu'un bon renouvellement d'air ou remplacer vos piles. L'appareil se débloquera de lui-même.

H ENTRETIEN ET NETTOYAGE DE L'APPAREIL

ATTENTION : Il est absolument interdit d'intervenir sur les éléments suivants :
- Système de sécurité.
- Jauge à combustible.

Maintenez votre appareil de chauffage propre, essuyez le régulièrement, veillez à ce qu'il n'y ait pas de traces de corps gras et nettoyez les coulures de combustible qui ont pu se déposer sur le réservoir pendant le remplissage afin d'éviter le dégagement de mauvaises odeurs .

Vérifiez l'état du réservoir de combustible lors de chaque remplissage, s'il présente des fuites, est cabossé ou porte des traces de rouille, veuillez immédiatement remplacer le réservoir que vous pourrez vous procurer auprès de votre revendeur ou du service après vente.

Testez le dispositif antichoc de la façon suivante :

1. Remonter la mèche en position haute à l'aide du bouton prévu à cet effet (7 sur la figure **A**).
   Attention si le réservoir n'est pas en place, vous ne pourrez pas procéder à cette opération car cet appareil est conçu pour usage intermittent, l'absence de réservoir empêche son fonctionnement.
2. Secouer l'appareil, vous devez alors entendre le déclenchement d'un cliquet qui libérera la mèche et la fera redescendre dans l'appareil.
   Pour vous assurer que la mèche est bien descendue, essayez de tourner le bouton (7 sur la figure **A**) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, si vous n'y arrivez pas cela signifie que le système antichoc fonctionne correctement.
   Dans le cas contraire, il est défaillant **et il vous est interdit de remettre votre appareil en marche et d'intervenir sur le dispositif, vous devez faire appel à votre service après vente.**

Veillez à ce qu'il n'y ait pas de suie, de goudron ou de charbon sur les pièces qui se situent de part et d'autre de la mèche, en cas de traces grattez doucement avec un tournevis plat en veillant à ce que les particules retirées ne tombent pas dans le cylindre autour duquel se trouve la mèche.

Vérifiez l'état de la mèche avant chaque usage afin de vous assurer qu'elle ne soit pas encrassée par du charbon qui rendra la partie supérieure de la mèche rigide ou cassante ou de la suie ou du goudron qui la rendront très noire, cela peut en effet avoir diverses conséquences :

- Difficulté pour remonter la mèche à l'aide du bouton.
- Difficulté d'allumage.
- Mauvaise combustion.
- Mauvaise extinction.

Les problèmes peuvent survenir après avoir brûlé deux à trois réservoirs de combustible mais nous vous recommandons d'effectuer l'opération de nettoyage expliquée ci-après systématiquement toutes les semaines en pleine saison de chauffage et régulièrement le reste du temps en fonction de l'état de la mèche.

Cette opération de nettoyage doit être effectuée à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé car une forte odeur peut se dégager.

1. Mettre l'appareil en fonctionnement et le laisser s'éteindre seul.
2. Trente minutes après l'extinction complète, le rallumer et de nouveau le laisser s'éteindre seul.
3. Lorsque la mèche est froide, passer une petite brosse métallique souple ou une brosse à dents usagée sur la partie supérieure de la mèche afin d'éliminer suie, goudron et charbon.
4. A la fin de l'opération, la mèche doit être souple mais il se peut que certains endroits restent durs, vous devez alors les écraser avec une pince plate afin de briser les morceaux de charbon restants et les réduire en poussière.

Si une opération de nettoyage ne vous donne pas entièrement satisfaction, vous pouvez recommencer en suivant la procédure, vous aurez mis au préalable un peu de combustible dans le réservoir. Mais si le résultat ne s'améliore pas, adressez vous au service après vente pour qu'il procède au changement de la mèche.

IMPORTANT

Toute intervention ou modification au système de sécurité est interdite. Outre l'annulation de votre garantie celles-ci risqueraient d'entraîner une défaillance du système au dépend de votre sécurité.

RESTRICTION D'UTILISATION

Cet appareil de chauffage ne peut jamais être utilisé:

- Dans des locaux et pièces étanches tels que: caravanes, bateaux, cabines de véhicules etc.
- Sans présence d'un adulte dans l'habitation.
- avec un quelconque objet posé dessus (pour réchauffer par ex.).
- dans les courants d'air.
- L'utilisation de ce type de chauffage dans les locaux recevant du public (ERP) doit faire l'objet d'une démarche réglementée. Il est impératif de se renseigner auparavant auprès des autorités compétentes.
- en chauffage continu, il s'agit d'un chauffage d'appoint à fonctionnement intermittent.

IMPORTANT

- Maintenez toujours une distance de sécurité d'un mètre minimum entre l'appareil, tout objet étranger, meuble ou mur.
- Utilisez votre appareil dans une pièce suffisamment ventilée et exempte de vapeurs inflammables.
- Chaque pièce où l'appareil est utilisé, doit être munie d'une entrée d'air suffisante et d'une sortie d'air efficace (section minimale de 50 cm² pour chaque orifice).
- N'utilisez pas votre foyer dans une pièce sous dimensionnée.
  Foyer de 2400 W: > 37 m3 (+/- 15 m2)
  Foyer de 2700 W: > 43 m 3 (+/-17,5 m2)
  Foyer de 3000 W: > 48 m3 (+/- 20 m2)

N'UTILISEZ PAS VOTRE APPAREIL DANS DES PIECES SITUEES EN DESSOUS DU NIVEAU DU SOL

I GUIDE DES PANNES ET REPARATIONS

EN CAS DE PROBLÈME, CONSULTEZ D'ABORD CE TABLEAU AVANT D'EMMENER VOTRE APPAREIL CHEZ VOTRE REVENDEUR.

Causes possibles	Le chauffage ne s'allume pas	Brûle avec une flamme rouge et provoque de la fumée	Brûle avec une odeur de combustible liquide	La flamme brûle trop haut	La flamme apparaît seulement sur un côté du brûleur	La flamme n'apparaît pas	La mèche ne s'abaisse pas	La flamme se propage trop doucement	Le cylindre ne rougit pas	Ne redémarre plus	La flamme s'éteint	Fuite de combustible.	Solutions
Piles trop faibles	■									■			Remplacez les piles
Allumeur cassé ou grillé	■												Remplacez l'allumeur
La mèche est trop basse ou mal installée	■	■	■		■	■			■				Contactez votre revendeur ou votre station technique agréée
Brûleur mal positionné	■			■	■								Faites tourner le brûleur de droite à gauche pour le remettre dans son logement
Mauvais combustible	■	■	■	■	■	■	■	■	■		■	■	Changez de combustible et utilisez de la Tosaïne ou Tosaïne Plus.
Eau dans combustible	■	■	■		■	■	■	■	■		■	■	Vidangez votre appareil et changez de combustible
Mèche usée ou mal imbibée	■	■	■		■	■	■	■	■		■		Contactez votre revendeur ou votre station technique agréée
Joint de cuve usé												■	Contactez votre revendeur ou votre station technique agréée
Air Sensor en fonction	■									■	■		Aérer votre pièce, la teneur en CO2 est trop élevée.
Regard de contrôle reste ouvert				■	■								Contactez votre revendeur ou votre station technique agréée
Cuve percée, rouillée												■	Contactez votre revendeur ou votre station technique agréée

J NOTES D'INFORMATION

1. Le chauffage, l'humidité et la ventilation des locaux.

La production d'humidité pendant l'utilisation d'un appareil de chauffage à combustibles d'origine minérale ou fossile (*charbon, bois, fuel domestique, gaz naturel, GPL butane et propane, pétrole lampant désaromatisé*), dépend de deux éléments principaux :

- La teneur en hydrogène du combustible,
- La teneur en humidité de l'air de combustion, c'est à dire de l'air de la pièce ou est situé l'appareil de chauffage,

et d'un élément propre à certains combustibles comme le charbon et le bois :

- La teneur en eau du combustible.

Le chauffage, l'humidité et la ventilation des locaux (*ou aération, ou renouvellement d'air*) sont étroitement liés.

Pourquoi la présence d'une humidité décelable (*sur les murs et sur les vitres de fenêtre*) doit être considérée comme l'indication en premier lieu d'une mauvaise aération (*ventilation*) de la pièce, et que le mode de chauffage utilisé ne fait qu'accentuer le phénomène ?

- Parce que la capacité de l'air à se charger en eau augmente avec sa température (*loi physique*). Un air froid, comme en hiver, ne contient que 2 à 3 grammes d'eau par mètre cube (*en étant saturé ou à 100% d'humidité relative*) alors que cette quantité d'eau dans le même air réchauffé à 20°C re présente seulement 20% d'humidité relative et pourrait être augmentée jusqu'à 15 ou 16 grammes par mètre cube.

- Parce qu'en l'absence de tout mode de chauffage, les occupants d'un local produisent de l'humidité (*même sans se trouver en situation de sudation*) et du CO_2 (*environ 15 à 30 litres par heure et par personne*). La notion de confort situe la teneur minimale en humidité, pour éviter le dessèchement désagréable des muqueuses, au-dessus de 35%. Il est souvent nécessaire de créer un apport d'eau dans les pièces chauffées.

- Parce que le chauffage, quel qu'en soit le type, fera augmenter la capacité de l'air froid à se charger en eau (*d'après les remarques précédentes*).

La différence de sensation de cette humidité s'explique par l'aération du local. Si le mode de chauffage employé est relié à un conduit particulier pour évacuer les gaz chauds de combustion, cheminée ou ventouse, l'air humide provenant de la réaction thermique (*flamme visible ou pas*) sera évacué à l'extérieur du local.

Au contraire, si le mode de chauffage employé n'exige pas de conduit d'évacuation des gaz (*chauffages mobiles à gaz et à pétrole lampant désaromatisé*), l'air sera obligatoirement plus humide que dans l'autre situation.

La quantité d'humidité apportée reste relativement peu élevée comparativement à celle déjà présente. Par exemple, un chauffage à pétrole lampant désaromatisé de 3600 W qui consommerait 300 grammes de combustible en fonctionnant une heure dans une pièce dont l'air à 20°C aurait déjà 45% d'humidité relative *(c'est à dire un rapport de mélange r=6,5 grammes d'eau par Kg d'air sec*), libérerait de l'ordre de 378 grammes d'eau et augmenterait l'humidité relative d'environ 3% soit un nouveau rapport de mélange r=6,8 gramme d'eau par Kg d'air sec.

Cette augmentation est faible mais si aucune aération n'est possible continuellement dans ce local, il est inévitable que la sensation d'humidité se fera sentir.

Pour la même raison, et avec les commentaires précédents, cette sensation se verra amplifier par l'apparition de traces d'eau sur les murs et sur les fenêtres qui sont plus froides et favorisent la condensation de l'humidité contenue dans l'air chaud de la pièce qui se refroidi brutalement au contact de la paroi froide (*la « buée » sur les vitres*).

Signalons également un effet de cheminée qui se produit au-dessus ou devant les chauffages non raccordés (*sens naturel de circulation de l'air chaud et des gaz de combustion*) et vers une paroi froide (*murs ou vitres*). Il se produira là de façon très visible une sorte de mouillage en surface, qui n'est que le symptôme précédent mais localisé. C'est souvent cette particularité qui occasionne la critique de production d'humidité que l'on cite pour les chauffages mobiles non raccordés.

Pour cette raison, ainsi que pour toute consommation d'oxygène (*corps biologique vivants et autres combustions*), qui se traduit par une production de CO_2, d'humidité et quelquefois de CO, il est impératif que soit respectées les dispositions relatives à l'aération des logements de l'Arrêté du 24 mars 1982.

2. Appareil mobile de chauffage

Vous avez l'intention d'acheter un appareil mobile de chauffage dit "Convecteur à pétrole" ou "poêle à pétrole".

Sachez que depuis le 11 décembre 1993, ce type d'appareil doit obligatoirement répondre aux exigences de sécurité du décret 92-1280 du 10 décembre 1992.

La marque NF, marque de qualité et de sécurité, vous garantit que l'appareil qui la porte répond à ces exigences, c'est-à-dire:

- le modèle type de cet appareil a subi des essais complets (stabilité, sécurité à l'emploi...) selon la norme D35300 et les règles de certification NF 128
- Également des essais de sécurité électrique selon le norme NF EN 50165-1 (Août 97) et la norme NF EN 50106 (Juin 97): les appareils mobiles de chauffage à combustible liquide doivent répondre aux exigences réglementaires relatives à la comptabilité électromagnétiques (directive 2004/108/CE), à la basse tension (décret n°95-1081 du 03/10/95), aux piles (décret n°99-1171 du 2 9/12/99) et aux emballages (directives 94/62/CE).
- le fabricant assure un contrôle continu des appareils,
- tous les marquages obligatoires sont bien apposés sur l'appareil.

La marque NF c'est également:

- un contrôle continu de la production, le LNE (Laboratoire National d'Essais) réalise tous les ans des visites d'usine pour s'assurer que les contrôles sont bien réalisés par les fabricants, ainsi qu'un prélèvement périodique dans le commerce.
- une amélioration constante des notices d'utilisation prenant en compte les remarques formulées par les consommateurs. Nous attendons vos commentaires :
- info@ligne-plus.com

Pour que cet appareil vous donne entière satisfaction,
vous devrez prendre certaines précautions

QUELLES SONT CES PRECAUTIONS ?

Notice d'utilisation: Lisez attentivement la notice jointe à l'appareil.

3. Choix d'un bon combustible

Ce point est très important : le combustible qui convient à ce type d'appareil doit répondre à la définition donnée par les arrêtés ministériels du 8 janvier 1998et du 18 juillet 2002 ainsi qu'aux réglementations territoriales en vigueur, relatif aux caractéristiques du combustible liquide pour appareils mobiles de chauffage .

Extrait de l'arrêté:
Art.2 Est dénommé « combustible liquide pour appareils mobiles de chauffage » un mélange d'hydrocarbures aliphatiques désaromatisés d'origine minérale ou de synthèse destiné à l'alimentation des appareils mobiles de chauffage conformes au décret du 10 décembre 1992 susvisé.

Art.3 Le combustible liquide pour appareils mobiles de chauffage doit satisfaire aux spécifications définies ci-après, ou à toute autre norme ou réglementation d'un Etat membre de l'Union européenne ou de tout autre Etat membre de l'Espace économique européen, reconnue équivalente :
a)Aspect : clair et limpide à 20℃ ;
b)Couleur : couleur Saybolt supérieur à +30 (avant ajout du marqueur Y124);
c)Distillation : point initial supérieur à 175℃ ;
d)Viscosité cinématique : inférieure à 3,0 mm^2/s à 25℃;
e)Teneur en soufre : inférieure à 5 mg/Kg ;
f)Teneur en benzène : inférieure à 0,1% m/m ;
g)Teneur en aromatiques : inférieure à 1,0% m/m ;
h)Point éclair : supérieur à 61℃ ;
i)Corrosion à la lame de cuivre : inférieure à 1b ;
j)Point d'écoulement : inférieur à –15℃

PRECAUTIONS D'UTILISATION DU COMBUSTIBLE

Le combustible est comme un bon vin, pour que ses qualités soient maintenues, vous devez y veiller et nous vous donnons quelques conseils:

–ce combustible est exclusivement réservé aux chauffages mobiles,

–utilisez de préférence des bidons d'origine capsulés,

–ne mélangez pas le combustible avec tout autre produit, même avec un autre combustible de même appellation. Si vous changez de marque de combustible, allez jusqu'à épuisement de l'ancien combustible,

–utilisez toujours même accessoire pour le transvasement dans le réservoir de l'appareil de chauffage (pompe ou entonnoir),

–refermez bien le bouchon du bidon après utilisation,

–ne laissez pas votre bidon sur ou près de votre appareil,

–stockez vos bidons au sec (à une température ne dépassant pas 30℃), à l'abri de la lumière, dans un local ventilé,

–ne conservez pas de combustible d'une saison de chauffe à l'autre, nous vous recommandons, en fin de saison, d'aller jusqu'à épuisement du réservoir et de votre bidon,

–ne réutilisez pas les bidons vides.

Ce combustible présente certains risques liés notamment à sa nature inflammable, en conséquence, vous devez respecter les règles de prudence suivantes: tenir hors de portée des enfants et ne pas rejeter les résidus à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Par ailleurs, lisez très attentivement les conseils de prudence et d'utilisation mentionnés sur l'étiquette du bidon et dans la notice de l'appareil.

4. Pour une atmosphère saine et confortable

Pour maintenir une atmosphère saine et confortable dans votre pièce, voici quelques informations.

Certaines critiques ont pu être quelquefois formulées à l'encontre des appareils mobiles de chauffage, telles que:

–"ils émettent des odeurs".
–"ils provoquent de l'humidité dans les pièces".

Dans certaines conditions, il se peut que l'appareil dégage une odeur, nous avons recensé ci-après les causes possibles:

–au début de la première utilisation de l'appareil
–à l'allumage et à l'extinction (suivez bien les conseils donnés dans la notice et éteignez doucement votre chauffage)
–combustible ancien ou mal conservé
–combustible ayant une teneur en hydrocarbures aromatiques élevée (la teneur maximale autorisée est limitée à 1%)
–bidon souillé, mélange de combustibles
–locaux où des solvants volatils sont utilisés.

En prenant les précautions nécessaires, vous diminuerez considérablement et même éliminerez les risques de provoquer des odeurs. Si toutefois vous souhaitez avoir encore moins d'odeur, privilégiez les combustibles de synthèse à haute pureté (très faible teneur en hydrocarbures aromatiques) dits "sans odeur" et suivez les conseils ci-dessus.

Comme la respiration humaine, tout appareil de chauffage utilisant un combustible (bois, charbon, gaz, fioul, pétrole) produit des gaz de combustion (gaz carbonique et vapeur d'eau) qu'il faut éliminer.

Le présent appareil n'étant pas raccordé à un conduit d'évacuation vers l'extérieur, il doit être utilisé dans un local suffisamment ventilé.

Veillez donc à ce que l'endroit où vous placez cet appareil de chauffage soit bien ventilé en respect des règles de constructions des bâtiments.

Note préparée par les membres du comité particulier de la marque NF-Convecteurs à pétrole - Juin 1994

IMPORTANT:

A nous renvoyer

RUBY

Une garantie LIGNE PLUS de 2 ans + garantie étendue de 1 an à l'achat de cinq bidons Tosaline ou Tosaline Plus.
Seuls combustibles grâce auxquels nous garantissons un fonctionnement optimal de votre appareil.

BON extension garantie | BON extension garantie | BON extension garantie | BON extension garantie | BON extension garantie

LIGNE PLUS

Bons d'extension à découper sur l'étiquette de votre bidon Tosaline ou Tosaline Plus et à coller sur cette garantie.

Signature client:

À renvoyer dans les 3 mois chez: **LIGNE PLUS SA**
Synergie Park - 14, rue Pierre et Marie Curie
59260 Lezennes

Modèle: N° de série: (Plaque de l'appareil)

Nom: Date d'achat:

Rue/N°:

Code Postal/Ville:

Tél.:

Ruby Dealer

* La garantie est régie par les conditions reprises au verso.
* Joindre une copie de la facture d'achat de l'appareil ou une copie du ticket de caisse à la présente.
* L'enregistrement chez Ligne Plus des données ci-dessus, nous permettra de donner suite à votre demande et de vous tenir régulièrement informé de nos différentes activités. Vous disposez à tous moments de droits d'accès, de correction ou de suppression de ces données. Celles-ci peuvent, sauf avis contraire de votre part, être transmises à des tiers.

En achetant un « Ruby » vous avez acquis un appareil d'une nouvelle génération. Il est fabriqué selon les méthodes les plus modernes.
Ligne Plus, distributeur européen de Ruby répond de la bonne qualité de la fabrication et du matériel.
Ligne Plus garantit Ruby pour une durée de 2 ans avec une possibilité de prolongation de 1 an (Voir conditions ci-dessus).

IMPORTANT:

A nous renvoyer

UNE GARANTIE « RUBY »

1. Avant la mise en marche de l'appareil, veuillez bien lire le mode d'emploi s.v.p.
2. Tous les vices de matériel et de fabrication sont réparés gratuitement (pièces et main-d'œuvre). Nous rejetons expressément toute autre réclamation et demande d'indemnisation quelles qu'elles soient.
3. La présente garantie ne s'applique pas si des réparations ou des remplacements sont effectués par des tiers ou si des pièces qui ne sont pas d'origine sont montées sur l'appareil.
4. La garantie ne s'applique pas aux pièces qui sont soumises à une usure normale (par exemple: la mèche, la résistance).
5. La garantie est uniquement valable moyennant une utilisation respectant le mode d'emploi, et à condition que le combustible approprié soit employé.
6. Les frais d'envoi pour l'expédition de l 'appareil ou des pièces sont toujours à charge de l'acheteur.
7. Les appareils doivent être rentrés chaque année pour un entretien chez votre revendeur local. Les appareils doivent être envoyés soit dans leur carton d'origine soit dans un carton approprié (robuste et à bonne taille) et vidés de leur combustible.
8. Le droit à la garantie est seulement valable si la carte d'enregistrement a été envoyée dûment signée et complétée dans les 3 mois qui suivent l'achat à LIGNE PLUS SA, Synergie Park, 15 rue Pierre et Marie Curie, 59260 Lezennes. Si les conditions d'extension de garantie sont remplies, Ligne Plus, en fin de saison, vous enverra un document d'extension de garantie à conserver avec votre preuve d'achat.
9. Cette garantie ne limite aucunement les droits statutaires du client sous les lois nationales en vigueur, ni les droits du client face au revendeur, fixés dans leur contrat de vente/achat. (En France, vous bénéficiez en tout état de cause des dispositions légales relatives à la garantie des vices cachés: articles 1641 et suivants du code civil.) Nous rejetons expressément toute autre réclamation et demande d'indemnisation quelles qu'elles soient.
10. **IMPORTANT**
    - N'utilisez que du combustible liquide de première qualité conforme à l'arrêté du 08.01.1998 (et à la description qui en est faite dans votre notice d'instructions), gage d'un fonctionnement optimal de votre appareil et de votre sécurité.
    - N'utilisez jamais un combustible volatile (essence – éther – alcool – fuel – …)
11. **ENTREPOSAGE DE VOTRE COMBUSTIBLE LIQUIDE**
    - Entreposez votre combustible liquide à l'abri et d'une source de chaleur
    - Ne stockez pas votre combustible liquide dans un récipient en verre ou ayant contenu un autre combustible. (Voir notice d'instructions)
12. **UTILISATION DE VOTRE APPAREIL**
    - Utilisez votre appareil dans une pièce bien et suffisamment ventilée et exempte de vapeurs inflammables.
    - N'utilisez pas votre appareil dans une pièce sous dimensionnée
      Appareil de 2400 W > 38 m3
      Appareil de 2700 W > 41 m3
      Appareil de 3000 W > 46 m3
    - Gardez une distance minimale de 1 m entre votre appareil et les murs, meubles, rideaux… Ne déposez rien d'inflammable sur le haut de votre appareil.
    - Éteignez votre appareil AVANT de procéder au remplissage de votre réservoir.
    - Lors de la première utilisation, laissez imbiber la mèche de votre appareil pendant 1 heure.

AFNOR CERTIFICATION 11, AVENUE FRANCIS DE PRESSENSE
93571 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

FICHE INFORMATIVE

La marque NF garantit
la qualité de cet article
suivant les normes françaises et
Règlement de certification de
l'application NF 128

CHAUFFAGES MOBILES
A COMBUSTIBLE LIQUIDE
NF 128 20/01-01 **(appareils R)**

CONFORME A LA NORME NF D 35-300 ET AUX SPECIFICATIONS COMPLEMENTAIRES DEFINIES PAR LE REGLEMENT DE CERTIFICATION DE L'APPLICATION NF 128

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES CERTIFIEES :

- Sécurité du dispositif d'allumage
- Débit calorifique
- Efficacité des dispositifs de sécurité
- Stabilité
- Contrôle de la teneur en NO_x dans les produits de combustion
- Contrôle de la qualité de la combustion (absence de CO)
- Endurance
- Intermittence

CONSEILS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

Se reporter à la notice jointe à l'appareil et à la plaque de sécurité sur l'appareil.

Référence et numéro de lot ou de série de l'article : se reporter au produit

En cas d'insatisfaction, consultez d'abord: votre revendeur local et
si le problème subsiste, consultez LIGNE PLUS

LIGNE PLUS SA
Synergie Park
15, rue Pierre et Marie Curie
59260 Lezennes
Fax. 03.28.800.414
Email: info@ligne-plus.com

Si une difficulté subsistait, vous pouvez écrire au LNE

LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS
Service Certification et Conformité Technique
1, rue Gaston Boissier - 75724 PARIS CEDEX 15